Canadian Council on Social Development
441 MacLaren Street
4th/e Floor/Étage
Ottawa, ON K2P 2H3

Conseil canadien de développement social
Tel: (613) 236-8977 Fax: (613) 236-2750
E-mail: council@ccsd.ca
Internet: www.ccsd.ca

CCSD Analysis of October 2000 Economic Statement / Mini Budget

October 19, 2000

Summary

As anticipated, the Economic Statement leans heavily towards further tax relief as opposed to new investment in social programs. The CCSD is disappointed that there were no major new social investments to help Canadians grow together by narrowing the growing gap between rich and poor. However, it should be noted that substantial surplus amounts remain to be allocated in this and future fiscal years. Notably, $6.2 billion of surplus remains to be allocated when the actual 2001-02 Budget is introduced.

Social advocates must insist – in the wake of major middle and upper class tax cuts – that the first priority for these future surpluses must be social spending.

The challenge in the coming election campaign will be to have a major national debate on how to ensure that Canadians grow together rather than apart; to ensure that income and opportunity inequalities are narrowed rather than widened.

In today's statement, further significant tax relief has been given to the more affluent, mainly building on the plan introduced in the last Budget. These measures will widen the already large and growing inequalities of income and opportunity, since lower income households get comparatively little on either the tax or spending side.

That being said, credit needs to be given for new increases in child benefits, disability credits, support for students and special payments to meet home heating costs, coming on top of the new investments in health and children recently agreed upon with the provinces.

It is disappointing that most participants in the policy debate see tax reduction for the affluent and corporations as the central element of an economic growth agenda. This overlooks the fact that social investment is not just about fairness, important though that is. It is also directly productive. Investment in children, or in the skills of the marginalised, will yield large long-term returns.

THE FISCAL PLAN				
	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03
Program Spending	$112B	$120B	$125B	$130B
as Share of GDP	11.7%	11.6%	11.4%	11.4%
Debt Reduction	$12.3B	$10B	?	?
Revenues	$166B	$174B	$174.5B	$178.4B
as Share of GDP	17.3%	16.8%	16%	15.6%
Contingency Reserve/Prudence			$4B	$5B
Remaining Balance		$1.9B	$4.3B	$2.6B
Source: Economic Statement, Ministry of Finance, Table 1.4				

As shown in the Table, federal program spending will increase modestly from 1999, reflecting the previously announced increases in the CHST for health care and children's programs. The statement adds small amounts for the environment ($500 million) and research and higher education ($500 million.)

There was no new funding announced for health or for social programs delivered on the expenditure side of the budget, though the recent federal-provincial agreement is confirmed.

Total federal program spending will continue to fall from 11.7% of GDP this year – a fifty year low – to 11.4%, and this despite the already announced increases.

Meanwhile, the tax cuts delivered in the last Budget and this statement will reduce the federal tax share of GDP from 17.3% to 15.6%. Details are examined below.

The government has announced that debt will be reduced by $10 billion this fiscal year, and the future budget will feature a debt reduction target over and above the $3 billion contingency reserve fund.

This still leaves quite substantial amounts of surplus to be allocated – almost $2 billion this year, and more than $4 billion in the next fiscal year.

This surplus must be allocated to new social spending. On the expenditure side, the

CCSD has identified the following as the key priorities:

- Substantial additional funding for the National Children's Agenda to provide additional programs and services (eg. major investments in early childhood education and child care) and to extend new programs to school-age children and youth
- A national network of supports and services for persons with disabilities
- Major federal investments in affordable housing, in conjunction with the provinces and municipalities

Tax Measures

The statement accelerates tax changes announced in the 2000 Budget, moving most measures forward to January 2001.

Setting aside the effects of the one-time increase in the GST credit, the tax cuts are heavily tilted (in percentage savings terms) to 'middle-class' taxpayers earning more than about $35,000. Interestingly, the finance minister has effectively introduced a new top tax rate within a 4-bracket system. This makes the system somewhat more progressive. Though tax rates will be cut for the most affluent, they will be cut by more in percentage terms for those in the 'upper middle' range of about $50,000 to $100,000.

Cuts for the Affluent

- The 5% high-income surtax (now applicable only to $85,000 plus) will be eliminated in 2001 instead of 2004. (Total revenue cost of elimination - $650 Million)
- The top tax rate threshold was set to rise from $59,180 - $64,000 in 2001, to 'at least' $70,000 in 5 years. This statement raises the threshold for the top rate of 29% to $100,000.
- The capital gains inclusion rate (ie the % subject to tax), set to be cut from 75% to 66% in the Budget, now goes to 50% (Cost $295 Million). (Half of all capital gains income goes to persons earning more than $100,000 per year, and one third goes to those earning more than $250,000.)
- The former top tax rate is cut from 29% to 26% for those making from about $70,000 ($60,000 taxable income) to $100,000.

'Middle-Class' Tax Cuts

The last budget announced a cut in the middle income tax rate from 26% to 24% (effective July, 2000) to 23% in 5 years. (Each 1 percentage point cut costs about $1 Billion) It now goes to 22%. The income threshold for the middle rate is $32,000 in 2001. (Note that the maximum dollar amount of these changes also goes to those in the top tax bracket.)

Tax Structure/Savings - 2000 Budget and Economic Statement Combined			
	Before	**After**	**$ Saved**
Income <$35,000	17%	16%	$145
Income $35-$70,000	26%	22%	$145 Plus $1292
Income $70-$100,000	29%	26%	$145 Plus $1292 Plus $1155
Income $100,000 +	29%	29%	As Above, Plus Surtax Saving

Taxpayers in higher brackets get all savings from changes in lower brackets.
Income is gross pre tax.
Savings reflect tax structure changes only, not reindexing impacts.

Impact of larger child benefits not included.
Capital gains changes not included.
Source: CCSD

Assistance to Low and Modest Income Households

The 17% rate from about $7,200 to $32,000 of income is to be cut to 16%. This does little for the working poor compared to the alternative of raising the amount of income which can be earned free of tax. The rate cut saves $10 in tax per $1000 of extra income whereas raising the threshold by $1000 – as called for by the CCSD – would have yielded tax savings of $170.

The 2000 Budget restored full indexation of all credits and tax thresholds to inflation, which preserves the full value of the GST credit, the CCTB and the basic tax exemption.

There will be a one-time increase to the GST credit of $125 for singles and $250 for families to cover higher home heating costs this winter. The CCSD called for a permanent increase in the credit, which goes to low income households (phased out for families at about $30,000). The credit was greatly eroded in the past by lack of full indexing to inflation.

The Canada Child Tax Benefit maximum benefit for the first child - raised in the last

Budget to $2,265 by July 1, 2001 and to $2,400 for the first child ($2,200 second) by 2004 (from $2,056 in July 2000) - goes up by another $100. The last Budget and this statement introduce changes so that the phase-out of benefit with rising income is slowed. (Each $100 increase in base benefit costs $600 million.)

Significant increases have been made to the disability tax credit (from $4,293 to $6,000) and to the caregiver credit ($2,386 to $3,500).

On the tax and tax credit side the CCSD said tax relief should be directed more in line with need, to help close the growing gap between the rich and poor. We opposed further tax relief for the affluent. We called for:

- Immediate increase in the Basic Income Tax Exemption to $8,000
- Permanent increase to GST Credit by $70 per adult and $30 per child or $200 for family of 4.
- Significantly increase in CCTB benefits (to target of $4,000 for first child); pass on of full CCTB to children on social assistance; slower phase-out of CCTB with rising family income; and work towards restoration of a universal child benefit. (A CCTB of $4000 would roughly cover the costs of raising a child, and would be of very substantial assistance to all families with children while reducing the unacceptable level of deep poverty now experienced by far too many children.)
- Work towards a refundable disability tax credit to improve/go beyond existing specific measures
- Improve the progressivity of the personal income tax system by introducing a new top income tax bracket for those with very high incomes.

The CCSD's recent submission to the Standing Committee on Finance is currently available on our website, at: www.ccsd.ca

[Home Page] [E-mail] [Page d'accueil]

Conseil canadien de développement social
441, rue MacLaren
4e Étage
Ottawa (Ontario) K2P 2H3

Canadian Council on Social Development
Tél : (613) 236-8977 Fax : (613) 236-2750
Courriel : council@ccsd.ca
Internet : www.ccsd.ca

Analyse

19 octobre 2000

Analyse par le CCDS de l'énoncé économique et de la mise à jour budgétaire du 18 octobre 2000

Résumé

Comme prévu, l'énoncé économique met fortement l'accent sur des allégements fiscaux au lieu de faire de nouveaux investissements dans les programmes sociaux. Le CCDS est déçu de ne voir que très peu d'investissement social, qui aurait favorisé l'épanouissement commun des Canadiens et des Canadiennes en rétrécissant l'écart croissant entre les riches et les pauvres. Il faut cependant se rappeler qu'il restera des excédents budgétaires substantiels qui devront être alloués dans cette année fiscale et les années suivantes. Notamment, un excédent de 6,2 milliards de dollars resteront à distribuer lors de la présentation même du budget de 2001-02.

Les intervenants sociaux doivent insister - à la suite des coupures d'impôts importantes pour la classe moyenne et pour les mieux nantis - que la priorité des prochains excédents budgétaires soit accordée aux programmes sociaux.

Le défi de la prochaine campagne électorale sera de susciter un débat national d'envergure sur les mesures à prendre pour faire en sorte que les Canadiens progressent ensemble au lieu de creuser l'écart, pour assurer que les inégalités du revenu et des chances se réduisent au lieu de s'accroître.

Dans l'énoncé d'aujourd'hui, des autres allégements fiscaux importants ont été accordés aux mieux nantis, en renforçant surtout le plan annoncé dans le dernier budget. Ces mesures vont approfondir les inégalités déjà importantes et croissantes du revenu et des chances, étant donné que les ménages qui ont les plus faibles revenus obtiendront peu en comparaison tant du côté fiscal que du côté des dépenses.

Ceci étant dit, nous félicitons le gouvernement pour les nouvelles augmentations en matière de prestations pour enfants, de crédits d'impôts pour personnes handicapées, de soutien aux étudiants et d'offre d'un versement spécial pour répondre à la hausse des

coûts de chauffage des particuliers, tout cela en plus des récents investissements pour la santé et les services à la petite enfance.

Il est décevant que la plupart des participants au débat de politique publique considèrent que la réduction d'impôts pour les riches et les sociétés est l'élément central d'un programme de croissance économique. On y perd de vue que l'investissement social n'est pas seulement un principe de justice, même si c'est important. Mais c'est aussi directement productif. Investir dans les enfants, ou dans l'apprentissage de compétences par les personnes marginalisées, finira par produire à long terme des bénéfices.

PRÉVISIONS FISCALES (en milliards $)

	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03
Dépenses de programmes	112 $	120 $	125 $	130 $
en % du PIB	11,7%	11,6%	11,4%	11,4%
Réduction de la dette	12,3 $	10 $	?	?
Recettes	166 $	174 $	174,5 $	178,4 $
en % du PIB	17,3%	16,8%	16%	15,6%
Réserve pour éventualités/prudence			4 $	5 $
Solde budgétaire		1,9 $	4,3 $	2,6 $

Source : Énoncé économique, Ministère des Finances, Oct.2000, Tableau 1.4

Comme on le voit sur le tableau, les dépenses fédérales de programmes augmenteront quelque peu par rapport à 1999, correspondant aux augmentations déjà annoncées pour le TCSPS envers les soins de santé et les programmes pour la petite enfance. Cet énoncé ajoute des petits montants pour l'environnement (500 millions) et pour la recherche et l'éducation postsecondaire (500 millions).

Le gouvernement n'a pas annoncé de nouveau financement pour la santé ou les programmes sociaux dans ses dépenses budgétaires, bien que la récente entente

fédérale-provinciale ait été confirmée.

Les dépenses totales fédérales de programmes vont continuer à baisser, de 11,7% du PIB cette année - le plus bas niveau en cinquante ans - à 11,4%, et cela malgré les augmentations déjà annoncées.

Tandis que par ailleurs, les coupures fiscales adoptées dans le dernier budget et cet énoncé vont réduire la proportion du PIB de l'impôt fédéral de 17,3% à 15,6%. Les détails sont décrits plus bas.

Le gouvernement a annoncé qu'il réduira la dette de 10 milliards de dollars pour cette année fiscale, et le prochain budget proposera un objectif de réduction de la dette, après avoir mis de côté les 3 milliards de fonds de réserve pour éventualités.

Cela laisse encore des montants considérables d'excédents à distribuer - près de 2 milliards cette année, et plus de 4 milliards pour la prochaine année fiscale.

Cet excédent doit être alloué à de nouvelles dépenses de programmes sociaux. Du côté dépenses, le CCDS a relevé ces priorités principales :

- un financement supplémentaire de taille au Plan d'action national pour les enfants afin de fournir davantage de programmes et services (par ex. gros investissements dans le développement de la petite enfance et les services de garde) et étendre les nouveaux programmes aux enfants d'âge scolaire et aux jeunes;

- un réseau national de soutiens et de services pour les personnes handicapées;

- un investissement majeur du Fédéral pour des logements abordables, en conjonction avec les provinces et les municipalités.

Mesures fiscales

L'énoncé accélère les modifications fiscales annoncées dans le budget 2000, avançant la mise en vigueur de la plupart des mesures à janvier 2001.

À part les effets de l'augmentation ponctuelle du crédit de TPS, les coupures fiscales s'orientent massivement (en ce qui est du pourcentage d'épargnes réalisées) vers les contribuables de la «classe moyenne» qui gagnent plus de 35 000 $. Il est à noter que le Ministre des Finances a en fait établi un nouveau taux fiscal maximum dans un régime à quatre tranches d'imposition. Ce qui rend le régime un peu plus progressif. Même si les taux d'imposition seront diminués pour les plus aisés de la société, ils le seront davantage en termes de pourcentage pour ceux de la classe «moyenne supérieure» dans la tranche de revenus de 50 000 $ à 100 000 $ environ.

Les coupures pour les riches

- La surtaxe de 5% pour les revenus supérieurs (maintenant en vigueur seulement pour ceux avec un revenu de 85 000 $ ou plus) sera éliminée en 2001 au lieu de 2004. (coût total de l'élimination - 650 millions).
- Le seuil d'imposition pour le taux maximum devait être rehaussé de 59 180 $ à 64 000 $ en 2001, à «au moins» 70 000 $ en 5 ans. Dans le nouvel énoncé, le seuil

d'imposition pour le taux maximum de 29% est élevé à 100 000 $.

- Le taux d'inclusion des gains en capital (le % imposable), prévu pour une baisse de 75% à 66% dans le budget, passe maintenant à 50% (coût 295 millions). (La moitié de tout le revenu des gains en capital est touché par des personnes gagnant plus de 100 000 $ par an, et un tiers va à ceux qui gagnent plus de 250 000 $).
- L'ancien taux maximum est coupé de 29% à 26% pour ceux qui ont un revenu de 70 000 $ (60 000 $ de revenu imposable) à 100 000 $ environ.

Les coupures fiscales pour la classe moyenne

Le dernier budget avait annoncé une coupure du taux fiscal de 26% à 24% pour les revenus moyens (en vigueur en juillet 2000) et à 23% en 5 ans. (Chaque coupure d'un point de pourcentage coûte environ 1 milliard). Il est maintenant passé à 22%. Le seuil d'imposition pour le taux moyen est fixé à 32 000 $ en 2001. (À noter que le montant maximum en dollars de ces changements s'applique aussi à ceux dans la tranche d'imposition supérieure).

Structure fiscale/Épargnes - Budget et énoncé économique 2000 combinés

	Avant	Après	Montant économisé en $
Revenu < 35 000 $	17%	16%	145 $
Revenu 35 000 $à 70 000 $	26%	22%	$145 $ plus 1 292 $
Revenu 70 000 $ à 100 000 $	29%	26%	145 $ plus 1 292 $ plus 1 155 $
Revenu 100 000 $ et +	29%	29%	comme ci-dessus, plus surtaxe éliminée

Les contribuables dans les plus hautes tranches d'imposition bénéficient de toutes les épargnes provenant des modifications dans les tranches d'imposition plus basses.
Le revenu est le revenu brut avant impôt.
Les épargnes reflètent uniquement les modifications du régime fiscal, et non les effets de la réindexation.
Les effets de l'augmentation des prestations pour enfants ne sont pas inclues.
Les modifications aux gains en capital ne sont pas inclues.
Source : CCDS

Aide aux ménages à revenu faible et modeste

Le taux de 17% pour les revenus de 7 200 $ à 32 000 $ environ sera coupé à 16%. Cela ne sert pas à grand chose pour les travailleurs pauvres, par rapport à l'alternative qui était de monter le montant de revenu non imposable. La coupure du taux leur fait épargner 10 $ d'impôt par tranche de 1 000 $ de revenu imposable supplémentaire, tandis qu'élever le seuil d'imposition - comme l'avait demandé le CCDS - leur aurait fourni une épargne fiscale de 170 $ par tranche de 1 000 $ de seuil surrélevé.

Le budget 2000 restorait la pleine indexation au taux d'inflation de tous les crédits et seuils d'imposition, ce qui préserve la pleine valeur du crédit de TPS, de la Prestation fiscale canadienne pour enfants et de l'exemption fiscale de base.

Il y aura une augmentation ponctuelle du crédit de TPS de 125 $ pour les personnes seules et de 250 $ pour les familles afin de répondre à la hausse des coûts de chauffage des particuliers cet hiver. Le CCDS avait demandé une augmentation permanente du crédit de TPS, qui est alloué aux ménages à faible revenu (éliminé pour les familles à partir d'un revenu de 30 000 $). Le crédit a été considérablement sapé dans le passé par le manque de pleine indexation au taux d'inflation.

La prestation maximum de la Prestation fiscale canadienne pour enfants pour le premier enfant - augmentée dans le dernier budget à 2 265 $ à partir du 1er juillet 2001 et à 2 400 $ à partir de 2004 (augmentée à 2 200 $ pour le deuxième par rapport à 2 056 $ en juillet 2000) - recevra 100 $ de plus. Le dernier budget avait annoncé des modifications pour ralentir l'élimination de la prestation à mesure que le revenu augmentait. (Chaque augmentation de 100 $ en prestation de base coûte 600 millions).

Des augmentations importantes ont été apportées au crédit d'impôt pour personnes handicapées (de 4 293 $ à 6 000 $) et au crédit pour aidants naturels (de 2 386 $ à 3 500 $).

En ce qui a trait aux mesures fiscales et aux crédits d'impôt, le CCDS avait déclaré que les allégements fiscaux devraient être accordés plutôt en fonction du besoin, pour aider à rétrécir l'écart croissant entre les riches et les pauvres. Nous étions opposés à davantage d'allégement fiscal pour les plus aisés. Nous avions recommandé :

- l'augmentation immédiate de l'exemption fiscale de base sur le revenu à 8 000 $.
- l'augmentation permanente du crédit de TPS de 70 $ par adulte et de 30 $ par enfant, ou de 200 $ pour une famille de quatre.
- une augmentation palpable des prestations de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (objectif de 4 000 $ pour le premier enfant); de verser l'ensemble de la PFCE aux enfants à l'assistance sociale; de ralentir l'élimination de la PFCE avec l'augmentation du revenu familial; et de s'efforcer de rétablir une prestation universelle pour enfants. (Une PFCE de 4 000 $ couvrirait en gros les frais pour élever un enfant et serait une aide très substantielle pour toutes les familles avec enfants, tout en réduisant le niveau inacceptable de pauvreté intense subie à présent par bien trop d'enfants).

- de développer un crédit d'impôt remboursable pour les personnes handicapées afin d'améliorer et de dépasser les mesures existantes.

- d'améliorer la progressivité du régime d'impôt sur le revenu des particuliers en mettant en place une nouvelle tranche fiscale pour ceux avec de très hauts revenus.

Une synthèse de la soumission du CCDS pour le budget fédéral de 2001 est affichée sur la page Rapports du CCDS.

Pour d'autres informations, veuillez contacter :
John Kane
agent de communications
Tél : (613) 236-8977, poste 228
Fax : (613) 236-2750
Courriel : kane@ccsd.ca

Le Conseil canadien de développement social (CCDS) est un organisme national indépendant, à but non lucratif qui étudie les questions de sécurité économique et sociale.

[Home Page] [E-mail] [Page d'accueil]